

# Chronique du tramway

## BROU-NOGENT-LE-ROTROU

- - - - -

La construction, l'inauguration, les réclamations à travers les articles publiés dans le Nogentais en 1907 et 1908

CRGPG

### **Le Nogentais, 24/03/1907. Mairie de Nogent-le-Rotrou – Construction du tramway de Brou à Nogent-le-Rotrou**

Le maire de Nogent donne avis que, par arrêté du M. le Préfet d'Eure-et-Loir en date du 14/03/1907, M. BAERT, administrateur de la compagnie des tramways du département, a été autorisé à occuper temporairement, pour le dépôt du ballast destiné à l'établissement de la voie du tramway ci-dessus, une parcelle de pré située en cette ville, rue Marin-Dubuard, section A, N° 126 du cadastre, et appartenant à M. Félix Albert Henri BOUVET, professeur au grand séminaire de Chartres.

Cet arrêté et le plan annexé ont été notifiés à ce dernier le 20/03/1907, publiés et affichés à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Un exemplaire est déposé à la Mairie, pour être communiqué aux intéressés.

Nogent le 22/03/1907

Le maire : VILLETTE-GATE

### **Le Nogentais, 15/09/1907 – Faits divers – Nogent**

La première victime – Jeudi soir, vers 4 heures, M. Julien Robic, contre-maître au tramway, était monté sur l'un des wagons de sable que refoulait la locomotive. Arrivé à la Plante, où la ligne fait une courbe très prononcée, il aperçut une voiture chargée de grain dont le cheval se faisait peur. Il ordonna alors au mécanicien de serrer les freins, ce qui fut fait de suite, mais la collision ne put être évitée, et le conducteur de l'attelage, M. Hippolyte Denis, 58 ans, grainetier aux Etilleux, fut précipité sur le sol.

Relevé aussitôt par les ouvriers de la ligne, il reçut les soins du docteur Habert, qu'on était allé chercher en toute hâte.

M. Denis porte quelques égratignures à la figure ; il a reçu en outre une forte commotion cérébrale.

D'après l'enquête, M. Denis avait été prévenu de l'arrivée du train par les ouvriers ; mais le pauvre homme, qui est atteint de surdité, ne les entendit pas plus que les avertisseurs de la machine.

### **Le Nogentais, 13/10/1907 – Faits divers – Nogent**

Et de six.. – S'il est des gens qui doivent être satisfaits de l'établissement du tramway, ce sont certainement les charrons et les maréchaux.

Rien que cette semaine, quatre accidents se sont produits, et nos lecteurs ne seront pas étonnés quand nous leur aurons dit que sur le nombre il y en a eu trois dans les rues du Pâty et des Bouchers.

Le premier est survenu à M. Coulon, tapissier, dont l'essieu de la voiture fut littéralement tordu.

La seconde victime est M. Veillard, dont l'essieu de la lourde voiture fut également tordu ; heureusement qu'il résista, car il aurait pu gâcher une partie des 1 500 Frs de marchandises que contenait le véhicule.

Le troisième accident est arrivé à un brave cultivateur qui a dû regagner son domicile à pied, par suite de la rupture de son essieu.

Enfin, M. Juillard, marchand de chiffons en gros, fut projeté rue Saint-Hilaire par suite de la rupture des deux roues et se vit obligé d'atteler une voiture pour ramener l'autre.

Voilà donc déjà 6 accidents et dire que le tramway est à peine installé !

Le public demande ce qu'on attend pour remédier à ce déplorable état de choses.

### Le Nogentais, le 20/10/1907 – A propos du Tramway.

Nous recevons d'une personne compétente en matière de construction de chemins de fer la communication suivante :

Au sujet des divers accidents survenus par suite de l'installation des voies le long des rues et au travers des rues de Nogent, accidents signalés dans le dernier numéro du Nogentais, on est en droit de se demander pourquoi l'administration municipale n'a pas exigé l'emploi de contre rails.

Le contre rail doit exister « partout où une voie emprunte une rue, cette voie devant avoir le même niveau que le reste de la chaussée, sans obstacle », de telle sorte que les véhicules de toute nature puissent circuler normalement.

Nos rues sont loin de se trouver dans ces conditions : il est impossible de circuler sur une grande partie de la voie du tramway.

Notre administration municipale, soucieuse de maintenir la sécurité de la circulation, ferait œuvre bien utile en exigeant le rétablissement normal de la chaussée où passe le tramway, comme il est dit plus haut, ou tout au moins sur les 12 points où les rues sont traversées par la voie, ainsi que cela a lieu pour le passage à niveau de la rue Sainte-Anne, usine de MM. Tirard, où la circulation n'est rien, comparée à celle de la plupart des rues empruntées par le tramway.

Notre correspondant a raison ; mais il n'ignore pas qu'une sage lenteur est la vertu principale des administrations : nous n'en sommes encore qu'au septième accident connu ; quand il y aura mort d'homme, quand un déraillement, produit par un charretier voulant sortir de la voie à l'arrivée du train, se sera produit, on se décidera à terminer par où l'on aurait dû commencer : établir des contre-rails au moins aux tournants comme cela se fait partout.

G. Fauquet

### Le Nogentais, 24/11/1907 – Autour du Tramway.

Voici la lettre que nous n'avons pu insérer dimanche et que M. le Maire de Nogent-le-Rotrou a adressée à M. le préfet d'Eure-et-Loir, le 9 novembre dernier :

J'ai l'honneur de vous adresser une pétition signée d'un grand nombre d'habitants des rues avoisinant la route nationale n°155 à sa sortie de la ville, pour obtenir un arrêt du tramway en construction à son entrée en ville. Le Conseil Municipal a émis un avis très favorable sur cette pétition.

Je tiens à rappeler que le conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, dans sa délibération du 7 décembre 1905, approuvant le plan parcellaire et le tracé du tramway dans la ville, disait en terminant :

« Considérant toutefois que pour répondre aux nécessités de la circulation, il importe d'installer un arrêt à l'entrée de la ville de Nogent, à l'angle de la rue des Bouchers et du Croc, est d'avis d'approuver le plan parcellaire sous la réserve de l'établissement d'un arrêt au point indiqué. »

L'arrêt demandé se trouverait donc près de la fontaine de la rue des Bouchers, en face de la petite rue du Croc, qui conduit à la rue Saint-Lazare. Non seulement cet arrêt donnerait satisfaction à tout le commerce, relativement très important dans ce quartier, mais il permettrait aux voyageurs descendant du tramway pour reprendre le chemin de fer de l'Etat (gare Saint-Lazare), d'en être à une très petite distance, tandis que si on les emmenait à la gare centrale, il leur faudrait revenir sur leur pas pendant un long trajet.

J'ajouterai, M. le Préfet, que le conseil municipal de Nogent-le-Rotrou, dans sa séance de ce matin, a demandé l'établissement de contre rails dans certaines traverses des rues très fréquentées ; ces contre rails permettraient le pavage intérieur de la voie dans ces passages où il y a une circulation très active. On éviterait ainsi le creusement qui se fait au milieu de la voie et aussi de chaque côté, ce qui a déjà était la cause de quelques cassures d'essieux de voiture.

M. le Maire est modeste : une douzaine d'accidents, dont sept la même semaine, sans compter ceux plus nombreux dont nous n'avons pas eu connaissance ; des roues projetées de droite et de gauche sur les trottoirs de la rue Saint-Hilaire pendant que les conducteurs faisaient le saut par-dessus la caisse tombée à plat ; qu'est-ce qu'il faudrait donc comme nombre d'accidents et comme importance pour mériter une formule moins anodine que celle de « quelques cassures d'essieux de voiture ». ?

Non, mais c'est toujours aux mêmes à réclamer ! De quoi s'agit-il encore ? C'est d'abord le tramway, qui en prend à son aise avec les oreilles des gens ? C'était d'abord un sifflet modeste, maintenant c'est une épouvantable sirène qui vous perfore les oreilles ; les chevaux s'en cabrent, les chiens hurlent. Ajoutez à cela une fumée noirâtre qui enfume toutes les maisons et pénètre par toutes les fenêtres qu'on a laissées ouvertes. En voilà un régal ! Et les chats écrasés. On ne les compte plus rue des Bouchers. Tant qu'il n'y aura pas d'enfants écrasés, on n'aura encore rien à dire.

Or, s'est justement là que réclament nos gens du Pâty. Qui dit Pâty, dit également rue de Bouchers, rue de la Rhône, etc, autrement dit les bas quartiers. Ces braves gens appréhendent avec juste raison tous les dangers de cette brutale intrusion d'un tramway au beau milieu de la rue, désireraient un refuge, une manière de petite place où les enfants joueraient en paix sans crainte d'être broyés sous les roues du tramway. Tandis qu'ils y sont, nos gens du Pâty et autres lieux y vont carrément ; ils voudraient voir enlever tout le pâté de maisons qui se trouve entre les rues des Bouchers, de la Rhône et du Croc. Le tout déblayé, on y installerait un marché, un certain jour de semaine ou même le samedi. (C'est le plan Philippe de Saint-Nicolas qui renaît de ses cendres.) Pourquoi pas, après tout ? On leur cause bien assez de préjudice avec le tramway qu'on pourrait bien leur donner cette compensation.

Ils en ont assez, les bas quartiers, de payer entrées et prestations pour que ça ne profite qu'aux quartiers hauts. Il ne faut pas oublier qu'à Nogent il y a deux villes : la haute et la basse, et ceux du Pâty, fortes têtes sans doute, ne sont pas éloignés d'une idée séparatiste.

Ils entendent bien d'abord qu'on leur accordera, de gré ou de force, leur fête, qu'ils feront chaque année. La place centrale servirait à cette fête, où viendraient s'installer tirs, loteries, et mêmes baraques de saltimbanques. La fête du Pâty éclipsera quelque jour la Saint-Jean, et cela d'autant mieux qu'on n'y aurait point d'emplacement à payer ; les histrions de toutes sortes s'y installeraient à l'œil. C'en serait une fête animée ; il viendrait du monde de plus de dix lieues la voir.

C'est comme cela que nous sommes dans les bas quartiers, et nous prétendons bien que ceux des hauts quartiers compteront avec nous ; nous entendons bien que ce que nous payons nous servira et qu'on ne donnera pas toujours tout par en haut. Le Pâty, c'est une petite ville qui peut se suffire ; on y a épiciers, bouchers, voire même pharmacien ; il ne nous manque plus qu'un médecin, mais nous ne désespérons pas de le voir arriver. En ce quartier populeux, on s'étonne aussi beaucoup d'y voir les bornes-fontaines aussi clairsemées. Il y en a une au bas des marches, une autre au bout de la rue des Bouchers ; le carrefour du Pâty n'en a pas. Pourquoi ? C'est que, paraît-il la fontaine en tient lieu d'une. Pas du tout. Son eau, la plupart du temps, après les grandes pluies, est trouble et imbuvable (le mystère du Val Roquet). Nous demandons une borne-fontaine pour y suppléer.

Et ce n'est pas encore tout. On y demande encore autre chose dans les bas quartiers. Il s'agit cette fois de la campagne. Pour préciser, quoique ça soit un peu archaïque, un peu vieux régime, nous dirons qu'il s'agit de la paroisse Saint-Laurent. Or, sur la susdite paroisse, jamais, de mémoire d'homme, on n'a mis un mètre de pierre dans les chemins, tandis que chaque année les cultivateurs de tous ces endroits sont envoyés faire leurs prestations tout à l'opposé. Ils désireraient qu'enfin on pense à eux et que ça ne soit pas toujours les mêmes qui aient le banneau aux pierres. Je suis un peu de leur avis, et pour ma part je connais certain chemin de la Plante qui n'en reçoit pas trop souvent de pierres, quoiqu'on ait voté des fonds il y a 4 ans pour en mettre. Il y a aussi le chemin qui va de Charroyau à la Pitarnière, tous les deux sont dans un état affreux. Pourquoi ne pas obliger les carriers qui les ravagent de la sorte à les réparer ?

Vive ! paraît-il, pour le bon entretien des chemins, la commune de Margon. Nogent n'aura pas de ce côté la prime. On a tout dépensé pour la démolition de maisons fort solides, pour livrer passage au tramway ; on a voté des fonds pour faire une gare et quelle gare a-t-on fait ? Misère ! Il va falloir faire changer le zigzag affreux qui entame la place aux bestiaux, mettre des doubles rails, pour éviter de faire rompre le coup aux gens, et tout cela aux frais de la ville. Paye, pauvre croquant, mais pour t'arranger tes chemins tu peux te fouiller. Si tu crois que ce gentil petit tramway ne nous intéresse par davantage que tes méchants chemins.

Il est joli le petit tramway, et surtout une musique qui réjouit le tympan, une fumée qui embaume, un véritable encens ; les maçons n'ont qu'à apprêter le balai et l'eau de chaux. Eux, toutefois, ne s'en plaindront pas. Tandis qu'il aurait été si

facile et combien moins coûteux de l'amener par les Viennes ; nous aurions eu de la sorte à Nogent un nouveau boulevard, tout au moins une promenade fort agréable en dehors de la ville. Non, c'était trop simple, et puis il n'y aurait pas eu assez à gratter.

A . Filleul

### **Le Nogentais, 10/05/1908 Allô, allô !**

On va procéder à l'établissement des lignes téléphoniques des tramways de Nogent à Brou et de Brou à Bonneval.

Le tracé en sera déposé pendant trois jours, à partir du 18 mai, dans les mairies, où les intéressés pourront en prendre connaissance et réclamer s'il y a lieu.

### **Le Nogentais 31/05/1908 – Un mot sur le tramway**

Ce tramway, enfin donc achevé, va avoir tout prochainement son inauguration. Tout ce que les gens sensés avaient dit et répété cent fois s'est réalisé de point en point : à savoir que c'est un véritable chemin de fer qui arrive brutalement au milieu d'une ville paisible sans barrières ni freins d'aucune sorte ; danger permanent et répété à plusieurs fois par jour pour les habitants. Voilà tout le gain que nous en tirerons.

Les gens espéraient tout au moins que ce tramway aurait son utilité par son grand parcours dans la ville, rapprochant en quelque sorte des quartiers trop éloignés les uns des autres. C'est même ce qui lui avait donné quelques partisans. On entrevoyait la faculté de monter et de descendre où bon vous semblerait pour une somme minime. A de certaines heures de la journée, Nogent aurait eu son tramway, ni plus ni moins que Paris ou les grandes villes. Ceux qui faisaient ce doux rêve considéraient même d'un assez mauvais œil ceux qui osaient critiquer le futur tramway. Aujourd'hui l'illusion est dissipée : le tramway s'arrêtera à sa gare d'abord et poussera ensuite jusqu'à celle de l'Ouest, où il fera demi-tour, n'acceptant de voyageurs que dans ces deux endroits de la ville... et puis ce sera tout.

Les bons habitants du Pâty ont fait force pétitions pour obtenir une station dans leur carrefour ; cette demande a été rejetée. M. Senet, membre du Conseil et habitant du quartier, a fait sentir à ce sujet qu'ils avaient été trop gourmands dans leur demande : une station obligeant le tramway à construire d'abord un local, tout exigü qu'il soit, et dans lequel local une receveuse ; et puis il y a paraît-il ceux de Brou arrivant à toute vapeur et trouvant déjà le temps trop long, pressés d'atteindre la gare. Le même conseiller a fait envisager qu'on aurait chance d'être mieux accueilli en demandant seulement un arrêt sans prise de billet. C'est-à-dire : le train s'arrêterait au carrefour pour permettre la descente des voyageurs, n'acceptant pour monter que ceux munis de leur billet d'aller et retour et sans bagages. Ce serait toujours mieux que rien. En tout il faut procéder avec ordre. Une autre fois on demanderait davantage, et rien n'empêcherait de faire également s'arrêter le tramway à son arrivée rue Saint-Hilaire. De cette façon presque tout le monde pourrait le prendre presque à sa porte.

Un grand point d'interrogation se place également à l'entrée de la rue des Bouchers, où chacun sait que la ville perçoit des entrées (une part active de son revenu). Or le tramway, lui, se contentera de siffler au nez de l'employé, tandis que dans ses wagons il contiendra : eau-de-vie, ferraille, etc., qui paient entrée. Ce sera la gare alors qui se percevra ce droit. Alors nouvelle construction dans les promenades et nouvel employé apposé en cet endroit pour faire acquitter les droits sur la marchandise. Tout cela, on n'y a pas pensé certainement au début.

A propos d'inauguration, M. Senet voudrait, et la chose en somme l'impose, que tout le Pâty boude le tramway en ne faisant rien pour l'inauguration, si ce n'est tout un cortège de brancardiers, avec rouleaux de bandelettes et charpie pour démontrer clairement tout le danger qui résultera de l'arrivée du tramway, danger qui à son avis serait atténué par un arrêt au carrefour permettant aux voitures et automobiles montant ou descendant sur la voie principale de passer pendant ce court arrêt. C'est ce côté humanitaire qu'il se propose surtout de faire valoir pour obtenir le dit arrêt.

Bon gré, malgré, nous aurons cet arrêt et, lorsqu'il aura été accordé, on reconnaitra qu'il était de toute utilité. Lors de l'établissement de la ligne de l'Etat, on ne savait comment railler ceux qui demandaient la gare Saint-Lazare. (Elle n'a été obtenue que par une pétition). Cependant actuellement l'arrêt de Saint-Lazare est jugé de toute utilité, on ne saurait plus s'en passer.

Les bons entrepreneurs font aussi la grimace pour l'établissement de doubles rails. Ils assurent que ça fera plus mal que bien. Au fond, c'est qu'ils n'entendent point en faire ; Ils trouvent fort bien le tramway comme il est. Ne croirait-on pas que

ça sort de leur poche ? La morale de tout cela, c'est que si on établit des doubles rails le travail s'en fera aux frais de la ville, et bons contribuables, vous paierez le supplément. Voilà ce que c'est que de se payer le luxe d'un tramway.

Pourquoi, se demande également le même conseiller (je me pose également la même question), pourquoi avoir fait cette gare au milieu de la ville ? Ah oui, pourquoi ? Pour embellir. Y a-t-on réussi ? Beaucoup pensent le contraire.

Les amateurs de pittoresque ont dû beaucoup souffrir en voyant s'élever cette piètre bicoque. En retour, voilà ce qu'ils demandent : ce petit terrain qui reste du pré des sœurs et qui va être à vendre et acheté certainement par un spéculateur qui n'y fera rien de propre si même il n'y fait point quelque chose de fort laid, ce petit terrain, la ville n'en mourrait pas en en faisant l'acquisition et en y installant un nouveau square ou promenade, complétant en quelque sorte l'allée des tilleuls déjà existante. Ce serait une toute petite compensation à cette laideur qu'on a justement appelée le Sahara Nogentais. On y ferait un oasis.

A.Filleul

### **Le Nogentais 31/05/1908 – Inauguration du tramway**

Le tramway de Nogent à Brou sera inauguré le dimanche 28 juin, en même temps que celui de Chartres à Angerville. Cette double solennité sera présidée par M. Barthou, ministre des travaux publics.

Le départ de Brou se fera à 3 h 40 et l'arrivée à Nogent à 7 heures du soir.

La fête ne sera donc pas trop longue. Heureusement qu'à cette date le soleil se couche tard. Le ministre rentrera à Paris à minuit.

### **Le Nogentais, le 21/05/1908 – inauguration du Tramway**

A l'occasion de l'inauguration du tramway de Nogent-le-Rotrou à Brou, le 28 juin prochain, la Municipalité et le conseil municipal ont arrêté le programme suivant :

A l'arrivée du train officiel, vers 5 h  $\frac{3}{4}$ , Réception du ministre et des autorités à la gare du tramway, avec le concours de la garnison, des sociétés musicales, de gymnastique, de la Compagnie des sapeurs-pompiers et des délégations des sociétés de mutualité.

A 6 heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, Réception des autorités et fonctionnaires par M. le Ministre des Travaux publics.

A 6 h  $\frac{1}{2}$ , Salle des Colonnes, Grand banquet par souscription (prix : 5 fr.), sous la présidence de M. Barthou, ministre des travaux publics, en présence de M. le Préfet d'Eure-et-Loir, de MM. Les sénateurs et députés, de M. le Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir et des autorités civiles et militaires. (Les adhésions seront reçues à la mairie de Nogent-le-Rotrou jusqu'au vendredi soir, 26 juin.)

A 9 heures, Fête de nuit au rond-point des Promenades, Concert, Bal.

### **Le Nogentais, le 21/05/1908 - Trizay – Bal**

A l'occasion de l'inauguration du tramway, le cafetier de Trizay, prévient toute la contrée qu'il donnera un bal dans son établissement le dimanche.

### **Le Nogentais, 21/06/1908 - Choses locales – Touchant l'inauguration du tramway**

Les membres de la commission pour les fêtes, dont je fais partie, étaient conviés le 10 juin, et la chose à examiner était : inauguration du tramway.

Absent de Nogent, j'ai brillé par mon absence et ce à la grande indignation de l'un des membres de la commission, tout feu tout flammes pour son tramway.

Conséquent avec moi-même, je suis entré au Conseil avec le tramway *sur le cœur*. On comprendra donc que, eussé-je été à Nogent, je n'aurais point été à cette commission. Ce tramway m'horripile ; qu'on l'inaugure, qu'on le fête, je n'y vois pas de mal ; mais moi, faire un pas pour son inauguration, jamais.

Ceux qui penseraient le contraire m'ont mal regardé. Non seulement je ne l'inaugurerai pas, je ne banquêterai pas pour lui, mais je me garderai même de mettre le pied dedans.

Le conseil, paraît-il, doit se rendre à Brou en tramway. Le Conseil, mais pas moi. Je n'ai point entendu être un *amuseur du peuple* ; je laisse ce titre à l'Américain Barnum. Voyez cette inauguration dénuée de tout agrément, faite à la diable, à la dépêche-compagnon, par *monsieur* le ministre, qui a bien d'autre ouvrage sur les bras, à preuve qu'il en inaugure deux d'un coup, absolument comme le petit tailleur en tuait sept d'un coup. Pour y donner un peu de relief, on se sert de la bonne tête de messieurs les conseillers, dont quelques-uns sont fort décoratifs. Excellente idée à laquelle j'applaudis de tout cœur. Au moins si le train vient à dérailler par un défaut de construction, il sera à l'épreuve pour tous les autres voyageurs qui viendront ensuite. C'est bien, cela, messieurs, votre témérité vous honore : c'est presque du dévouement. Moi, mon entêtement m'enchaîne au rivage ; au moins il y aura un survivant en cas de catastrophe. Voyez-vous, bons Nogentais, tout votre Conseil déraillant avec le tramway, et vous revenant, sinon morts ou blessés, mais hors d'usage par suite de jambes et bras cassés, cous tordus, etc. Ca serait dus joli. Je vous en supplie, ne laissez pas faire cela ; au moins qu'il en reste quelques-uns ; faites-en deux parts ; ne les sacrifiez pas tous à la fois.

Est-ce même assez ridicule cette inauguration de tramway ? C'est le cas des grenouilles fêtant le mariage du soleil. Voilà un tramway qui traverse toute notre ville, qui chaque jour nous écrasera, qui nous enfumera comme des saucissons, qui nous assourdira les oreilles, six fois par jour, paraît-il, qui se fiche de nous, nous traite en pays conquis et n'entend s'arrêter qu'ou bon lui plaira ; nous n'en auront que la gêne, nulle commodité, et nous nous mettrions en quatre pour lui fêter son inauguration ! Vraiment il y a des gens qui ont peu de sens. Mais c'est de lui fermer nos portes et de laisser ce bon ministre faire tout seul l'inauguration de ses deux tramways. Quel dommage qu'il n'y en ait pas un troisième, il en aurait fait l'inauguration du même coup. Il n'en aurait pas coûté davantage.

A.FILLEUL

#### **Le Nogentais, le 28/06/1908 – Inauguration du Tramway**

Monsieur le Ministre des travaux publics ne pouvant disposer à Nogent que d'un temps relativement très court, les réceptions des autorités locales n'auront pas lieu à l'Hôtel de Ville (à moins toutefois qu'il ne fasse mauvais temps), mais à la gare même du tramway, à l'arrivée du train officiel, à 5 h 45.

#### **Le Nogentais, 28/06/1908 - Choses locales – le Tramway de Brou**

Enfin, nous avons, non sans peine, l'horaire du tramway, qui fonctionne depuis avant-hier vendredi. Si l'on hésitait tant à le communiquer à Nogent, c'est qu'il nous favorise tellement que nous le saurons toujours assez tôt.

Car il ne faut pas se figurer que les 50 000 francs dépensés par la ville de Nogent doivent servir à favoriser nos intérêts ; non, ils serviront simplement à payer l'honneur que nous fait la ville de Brou en permettant que son tramway vienne jusqu'à Nogent.

Voyez les affiches : il n'y est question que de Brou à Nogent ; les distances sont prises, les prix établis entre Brou et Nogent. Si vous osez opérer entre Nogent et Brou, il vous faut faire le décompte.

Maintenant consultez l'horaire, vous y verrez qu'il n'y est guère question que de favoriser le marché de Brou. Pour cela, on supprime un train tous les mercredis parce qu'il arriverait trop tard à Brou, et on en crée un spécial qui, lui, arrivera à temps, à 9 heures.

Mais, pour le marché de Nogent, on ne s'inquiète pas de savoir si le train qui arrive à 7 heures et demie n'est pas un peu matinal, surtout l'hiver ! Puisqu'on avance un train de plus d'une heure le mercredi pour Brou, il n'y aurait pas plus d'inconvénient à le retarder d'autant le samedi pour Nogent, et l'arrivée vers 9 heures moins un quart serait parfaite pour le marché.

Par contre, le soir, on pourra se coucher avec les poules ; le dernier train ramène en effet les Nogentais à 5 heures et demie du soir. Au moins, pensez-vous, cela permettra aux voyageurs de prendre leur train dans la direction de Chartres ou du

Mans. Pas du tout, ces deux trains seront partis depuis une demi-heure ; donc ce n'est pas pour assurer la correspondance avec Nogent qu'on a hâté le retour, mais c'est pour que les voyageurs descendus à Nogent des trains de l'Ouest puissent prendre le tramway de 6 h 10 qui les déposera à Brou à 8 heures du soir.

Tout est donc bien combiné : d'un côté, pour faciliter l'accès du marché de Brou par train spécial à toutes nos communes du canton d'Authon ; de l'autre pour assurer toutes les correspondances de cette ville sur la ligne de Bordeaux : 10 h 16 pour 10 h 37, 3 h 21 pour 3 h 37 et 8 h 1 pour 8 h 16. Du reste le train part le matin de Brou, fait deux fois la navette et rentre à Brou, qui se trouve desservi de 5 h 50 du matin à 8 heures du soir, alors que Nogent l'est de 8 h 25 du matin à 5 h 46 du soir, soit 15 heures sur 24 sans qu'il passe un train.

Après le canton de Thiron, attiré à Brou par la ligne de la Loupe, c'est le tour du canton d'Authon ; comme par compensation, nous n'avons aucune communication avec l'Orne qui nous borde, nous sommes de mieux en mieux partagés. Il est vrai que Nogent, qui compte 8 500 habitants, est quantité négligeable comparé avec Brou, qui en a moins de 3 000 !...

Mais rien ne sert de récriminer : nous serions accusé d'être hostile au tramway par certains de nos compatriotes, qui nous reprocheraient en outre de ne pas défendre les intérêts de Nogent !

G.FAUQUET

P.S – Inutile de dire qu'il y a sur la ligne un certain nombre d'arrêts facultatifs, mais pas au Pâté, où il serait plus utile.



# TRAMWAY DE BROU A NOGENT

*Horaire à partir du 10 Juillet 1908*

## Nogent-le-Rotrou à Brou

STATIONS	51 a	53	55
	mat.	soir	soir
Nogent-le-Rotrou-Ouest .....	8 25	1 30	6 10
Nogent-le-Rotrou-Ville .....	8 37	1 42	6 22
Pa-d'eau (arrêt facultatif) .....	8 44	1 49	6 29
Trizay.....	8 53	1 58	6 38
Coutretôt (arrêt facult.) .....	8 59	2 04	6 44
Vichères.....	9 06	2 11	6 51
Grand-Aubert (arrêt facult.).....	9 14	2 19	6 59
Beaumont-les-Autels.....	9 21	2 26	7 06
Mermagne.....	9 28	2 33	7 13
Luligny.....	9 38	2 43	7 23
Moulhard.....	9 49	2 54	7 34
Unverre.....	9 59	3 04	7 44
Dampierre-sous-Brou (arrêt).....	10 05	3 10	7 50
La Sablonnière (a rêt f.cult.)....	10 08	3 13	7 53
Brou-Etat .....	10 16	3 21	8 01

Horaires NOGENT-BROU

## Brou à Nogent-le-Rotrou

STATIONS	50 a	52	54
	mat.	mat.	soir
Brou-Etat .....	5 50	10 50	3 55
La Sablonnière (arrêt facultatif) ..	5 59	10 59	4 04
Dampierre-sous-Brou (arrêt) .....	6 02	11 02	4 07
Unverre .....	6 08	11 08	4 13
Moulhard .....	6 18	11 18	4 23
Luigny .....	6 31	11 31	4 36
Miermaigne .....	6 39	11 39	4 44
Beaumont-les-Autels .....	6 46	11 46	4 51
Grand-Aubert (arrêt facult.) .....	6 53	11 53	4 58
Vichères .....	7 01	12 01	5 06
Coutretôt (arrêt facult.) .....	7 08	12 08	5 13
Trizay .....	7 14	12 14	5 19
Pasd'eau (arrêt facult.) .....	7 23	12 23	5 28
Nogent-le-Rotrou-Ville .....	7 32	12 32	5 37
<b>Nogent-le-Rotrou-Ouest .....</b>	<b>7 41</b>	<b>12 41</b>	<b>5 46</b>

*Arrêts facultatifs.* — Les trains ne s'y arrêteront que sur la demande des voyageurs. En conséquence, ceux qui désirent y descendre doivent en aviser le conducteur du train ; ceux qui veulent y prendre le train doivent se placer près du poteau d'arrêt et indiquer leur intention au mécanicien par un geste très apparent.

(a) Le mercredi, jour de marché à Brou, le départ du train 51 est avancé de 1 h. 10 et part de Nogent à 7 h. 15 du matin pour arriver à Brou à 9 h. 6.

Le même jour, le train 50 est avancé de 50 minutes et part de Brou à 5 heures du matin pour arriver à Nogent à 6 h. 51.

### Horaires BROU-NOGENT

Arrêts facultatifs – Les trains ne s'y arrêteront que sur la demande des voyageurs. En conséquence, ceux qui désirent y descendre doivent en aviser le conducteur du train ; ceux qui veulent y prendre le train doivent se placer près du poteau d'arrêt et indiquer leur intention au mécanicien par un geste très apparent.

Le mercredi, jour de marché à Brou, le départ du train 51 est avancé de 1 h 10 et part de Nogent à 7 h 15 du matin pour arriver à Brou à 9 h 6.

Le même jour, le train 50 est avancé de 50 minutes et part de Brou à 5 heures du matin pour arriver à Nogent à 6 h 51.

### Le Nogentais, 28/06/1908 - L'inauguration du tramway

Jusqu'au dernier moment nous avons attendu quelques renseignements sur l'itinéraire que suivra demain le train officiel sur la ligne du tramway. N'ayant rien vu venir – où est l'amabilité d'antan ?- nous allons donner aux populations anxieuses un horaire approximatif basé sur les heures de départ et d'arrivée.

Le ministre doit quitter Brou à 3 h 40 et arriver à Nogent à 5 h 45. Il doit donc passer à Unverre vers 3 h 50 ; Moulhard, 4 h ; Luigny, 4 h 28 ; Miermaigne, 4 h 30 ; Beaumont-Argenvilliers, 4 h 45 ; Vichères, 5 h ; Coutretot, 5 h 10 ; Trizay, 5 h 25 ; Pasd'eau-la Plante, 5 h 40 ; Nogent-Promenades, 5 h 45, soit un trajet de 36 kilomètres.

Quant à l'horaire des trains journaliers, bien que le tramway doive être livré au public dans les tous premiers jours de juillet, il paraît qu'il n'est pas encore établi ; nous ne pouvons pas conséquent le publier. Les voyageurs devront se rendre à la gare la plus proche et attendre qu'il passe un train ; seulement, comme il n'y en aura que quatre par jour, ils risqueront d'attendre longtemps.

### Le Nogentais, 05/07/1908 - L'inauguration de Dimanche – de Brou à Nogent

Après une matinée bien employée à l'inauguration du tramway d'Angerville à Chartres, M. Barthou, ministre des travaux publics, se pressa d'aller déjeuner à Brou pour ne pas accepter l'invitation de la capitale d'Eure-et-Loir, ainsi punie de la persistance qu'elle met à refuser sa confiance à M. Lhopiteau et à ses amis.

A Brou, grand tralala, banquet à une heure, soleil ardent, pluie de discours, de palmes et de médailles, et départ pour Nogent du train officiel – fraîchement décoré, lui aussi – avec 50 minutes de retard ; il en rattrapera heureusement 40 en cours de route.

Nous brûlerons comme lui les étapes, en évitant toutefois de brûler la politesse aux municipalités accourues pour présenter leurs hommages à M. le Ministre et qui furent souvent reçues de façon plutôt cavalière.

Dampierre-sous-Brou nous intéresse peu. Unverre nous irait davantage, surtout s'il était à boire. Filons jusqu'à Moulhard, où nous mettons le pied chez nous et où M. Félix Thirouard, maire, est apostrophé par le ministre, qui, lisant par-dessus l'épaule du magistrat, sort sa réponse avant la fin de la lecture de l'adresse. On est pressé que diable ! Une poignée de main à l'instituteur et en route pour Luigny.

Nous sommes dans une contrée où règne la dynastie, très estimée du reste, des Thirouard. A Luigny, comme à Moulhard, c'est un de ces représentants qui administre la commune ; à son défaut, l'adjoint est également un Thirouard. Bref, le maire – M. Clément – assure le ministre du dévouement de la population et de ses représentants à la République.

Un alerte vieillard, le père Poirier, est présenté à M. Barthou, ainsi que l'instituteur M. Foucault et l'institutrice Mlle Poiget, qui sont félicités des résultats du certificat d'études, où leurs 15 élèves présentés furent reçus.

Vivement on part pour Miermaigne, où M. Lesieur, maire, y va aussi de ses quelques mots de bienvenue, auxquels répond brièvement le ministre, qui reçoit des fleurs d'une charmante fillette, Mlle Thuault.

Une rafraîchissante mais trop rapide échappée sous bois, et le tramway arrive à Beaumont, où le maire et son collègue d'Argenvilliers ajoutent quelques paroles du même genre entendues depuis le matin. L'instituteur M. Chapron, la brave subdivision de pompiers et son dévoué lieutenant M. Foulon sont présentés au ministre. On s'étonne de ne pas voir à la gare la Société musicale, qui prête son concours à toutes les fêtes de Beaumont. Renseignement pris, il paraît que M. le Maire, qui est en même temps vice-président de la Société, a oublié de la convoquer. C'est un oubli qu'il devra ne pas renouveler s'il ne veut pas se mettre à dos toute la population.

Un coup de sifflet après une longue courbe et nous tombons sur Vichères, dont le maire en quatrième, M. Garreau, bredouille à M. le ministre quelques mots sur la vaillance républicaine de sa commune.

A Trizay, derniers souhaits de M. Neveu, maire, et entrée sensationnelle dans le cortège du député de Dreux, M. Viollette, qui est venu à pied de Nogent pour attendre le train et monter, au moins quelques minutes avec les autorités...



Des mugissements répétés : on arrive à Nogent, et à 6 heures 10 tout le monde descend sur le quai, où a lieu par M. le Maire une brève présentation du Conseil municipal. Les fonctionnaires sont également présents, mais la réception annoncée est écourtée comme tout le reste, et le cortège, précédé de l'Harmonie et des Trompettes, encadré de gendarmes à cheval, gravit à pied l'avenue de la République pour se rendre à l'Hôtel de Ville.

Le banquet

L'exceptionnelle abondance des matières occasionnée par les fêtes de dimanche va nous forcer à faire preuve de la qualité la plus appréciée de M. Barthou : la brièveté.

Le banquet, servi dans la salle les colonnes, comprenait 180 couverts et était servi par M. Gaultier, de l'hôtel Saint-Pierre.

A la table d'honneur, entourant le ministre : MM. Le Préfet, Villette-Gaté, Fessard et Vinet, sénateurs, Lhopiteau, Deschanel, Baudet, de Saint-Pol, députés ; nombre de conseillers généraux, d'arrondissement, de préfecture, de sous-préfets et autres notabilités que d'habitude le reporter est heureux de se mettre sous la plume, mais que ne sont aujourd'hui que le menu fretin.

Aux haricots verts, M. le Ministre se lève et, pour ne pas manquer l'heure du train, donne la parole à M. le Préfet, qui après avoir déclaré que le meilleur moyen de bien servir la République est de la faire aimer, porte un toast à M. Fallières.

M. Villette-Gaté, qui lui succède, remercie les hôtes de marque que Nogent est fière de posséder, ainsi que l'administration, les ponts-et-chaussées et la compagnie concessionnaire, qui ont été les artisans de l'œuvre inaugurée. Il espère que cette dernière voudra bien donner satisfaction à la population de Nogent sur le seul point qui motive une réclamation (l'arrêt du Pâty). Puis il fait l'historique de la question du tramway, qui remonte à 1863 ; il dit que ce sera le trait d'union entre la Beauce et le Perche et exprime sa confiance dans la prospérité de la ligne Nogent-Brou-Bonneval. M. le Maire lève son verre au grand maître de nos voies de communication, à M. Barthou, ministre des travaux publics.

M. Lhopiteau, comme président du Conseil général, adjure M. Baert, le concessionnaire, de donner satisfaction aux populations desservies. Il signale la part prépondérante prise par M. Villette-Gaté dans l'établissement du tramway, car il est, pourrait-on dire, le rapporteur inamovible des tramways et de beaucoup d'autres questions dont il fait toujours une étude approfondie. Il boit à la prospérité du Perche dont il a admiré les sites enchanteurs.

M. Barthou interrompt le série des toasts pour remettre les décorations qu'on trouvera plus loin et finit par ces mots : « je n'en ai pas terminé avec la liste des récompenses puisque je donne la parole à M. Paul Deschanel. »

Le député prononce alors une allocution.

...../.....

Le dernier, M. Barthou se lève et prononce un véritable discours où se révèlent de grandes qualités d'improvisateur et un talent de parole absolument remarquable. On comprend que de tels avocats, qui plaident le pour et le contre avec une telle virtuosité, puissent faire applaudir par les profanes n'importe quelle déclaration.

Le ministre commence par un couplet lyrique à la France, « le plus beau royaume qui soit sous le ciel », et demande comme enfant du Béarn, que Nogent élève à Sully, « le grand ministre du grand roi » son compatriote, mieux que le petit buste qui se dresse sur le parterre de l'hôpital.

M. Deschanel, qui voit son désir à demi réalisé par la bonne réclame ministérielle, applaudit chaleureusement.

M. Barthou continue en félicitant M. Villette-Gaté, dont il fait l'éloge : mais il aurait pu se dispenser de jeter dans le jardin de M. Fessard, présent et invité comme lui, une pierre maladroite. Il adresse au maire de Nogent ses compliments et ses espérances.

Vient ensuite le couplet à l'adresse de M. Paul Deschanel, « qui n'a pas besoin, dit-il, du témoignage d'un ministre éphémère, puisqu'il a pour lui l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens, méritées par son talent, l'un des plus éclatants dont s'honore la tribune française ».

Mais ces fleurs ressemblent un peu à celles dont ornaient leurs victimes les sacrificateurs antiques, car aussitôt, paraphrasant la déclaration de M. Deschanel sur la république nouvelle, etc..

#### Le Nogentais 19/07/1908 – On réclame ! Déjà le tramway

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Au risque de vous faire encore taxer d'hostilité systématique à l'égard du tramway, je viens vous demander l'hospitalité pour le fait suivant :

Jeudi soir, nous étions en gare de Trizay onze Nogentais attendant, mais en vain, l'arrivée du tramway qui devait nous ramener à Nogent à 5 h ½. Après une heure et demie d'attente, comme il était impossible de savoir la cause du retard par suite de l'absence d'appareils télégraphique ou téléphonique sur la voie, nous prîmes le parti de nous diriger à pied, billet en poche, après avoir recommandé à la directrice de prévenir le conducteur au cas où il nous rattraperait en cours de route.

Nous avons fait à peu près un kilomètre quand arriva le tramway. A son approche, chacun fit des signaux pour avertir le conducteur, mais celui-ci, après nous avoir regardé d'un air goguenard, s'empressa de filer, nous laissant achever pedibus cum jambis les six kilomètres du trajet.

Qu'est-ce que vous dites de ce sans gêne véritablement stupéfiant ? Notez que nous avons nos billets et nous ne pouvions pourtant pas risquer de passer la nuit à Trizay. Connaissez-vous une administration qui nous eût traités de cette façon ?

Recevez, etc...

Un des onze.

Nous ne disons rien du tout ; de tels faits se passent de commentaires, mais le public jugera. Le train avait été retardé de deux heures à Brou, paraît-il par suite d'une avarie de machine. C'est un bon début, et l'impossibilité de signaler les retards rendra les pannes très intéressantes.

On nous dit qu'une réclamation en due forme a été faite à la Compagnie par plusieurs des intéressés.

#### Le Nogentais 28/07/1908

Pour mettre d'accord les partisans de Pados avec ceux de Pasd'eau, l'administration a trouvé un moyen terme : elle a arraché le poteau indiquant l'arrêt facultatif à ce village et l'a replanté à un endroit tout indiqué pour qu'il pousse mieux : La Plante.

Notre confrère radical lui-même trouve enfin « qu'on se moque du monde » : mieux vaut tard que jamais.

L'arrêt de Pados desservait, outre ce village, quelques hameaux environnants ; situé au croisement de plusieurs routes, il était un lieu de promenade pour les Nogentais, qui s'y rendaient à pied par la Cornillère et pouvaient revenir en tramway ; ce sont tous ces avantages qui ont sans doute milité pour sa suppression illicite. A la plante, il desservira tout juste la rivière, puisque la ligne de l'Etat, qui suit la route, est à 100 mètres ; Pierre-Fixte seul en profitera un peu.

Nous ne verrons du reste aucun inconvénient, au contraire, à ce qu'il y eût arrêt à Pados et arrêt à la Plante ; mais, puisqu'il faut la croix et la bannière pour faire arrêter un tramway une minute, nous demandons que l'arrêt le plus utile, prévu par l'horaire, soit maintenu, et que les modifications de cette importance ne soient pas prises sous la casquette d'un employé, fût-elle galonnée.

Un de ces jours, on verra le poteau planté à la Porte Chauvin, mais ce sera quand même l'arrêt de Pados, puisque l'inscription ne sera pas modifiée. C'est absolument ahurissant ; on pourra ensuite, pour compléter la vérité géographique, apporter l'arrêt de Vichères à Coutretot et terminer le parcours côté d'Unverre en ayant soin d'y mettre Station de Brou.

Et dire qu'il en est ainsi de toutes les exploitations dépendant plus ou moins de l'administration. Un particulier s'ingénierait à satisfaire le public, c'est-à-dire ses clients, ceux qui assurent sa prospérité ; l'administration, elle, les embête tant qu'elle peut ; c'est sa façon de prouver sa supériorité.

### [Le Nogentais 28/07/1908 - Tout le monde mécontent](#)

Il paraît que les Broutains ne sont pas plus satisfaits que les Nogentais. C'est notre confrère qui l'insinue en publiant la lettre d'un habitant de Brou qui aurait bien dû achever sa signature, car le C par lequel elle débute est bien la vraie initiale qui lui convienne, si l'on en juge par le seul argument avec lequel il pense sans doute réfuter les faits indiscutables que nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs.

Voici le clou qu'il a enchâssé entre les deux phrases de sa missive : « Pour vous citer qu'un exemple (c'est la règle du ne retranché) : un habitant de Brou peut séjourner 10 heures 29 minutes à Nogent, pendant que chez nous un Nogentais ne peut y séjourner (règle du y ajouté) que juste 6 heures. »

Voilà ; ce n'est pas plus malin que ça ; assommé, mon vieux Nogentais. Et notre confrère conclut fort judicieusement « qu'il est naturel que les habitants de l'arrondissement aient plus de temps à passer à Nogent qu'à Brou ».

Eh bien, notre Broutain qui est si content de pouvoir passer 10 heures 29 à Nogent pourrait encore augmenter son bonheur en arrivant par le train du soir, il pourrait séjourner 15 heures à Nogent sans la moindre difficulté, puisqu'il n'y a pas un départ pendant ce laps de temps ; ce serait le rêve.

Généralement on croyait que les localités les mieux desservies étaient celles où les départs et les arrivées se succèdent depuis le matin jusqu'au soir. Erreur profonde ; l'Ecole polytechnique de Brou a changé tout cela, et on vous y prouve par A + B qu'une ville où on est 15 heures sur 24 sans voir passer un train est bien mieux desservie qu'une autre où le service n'est arrêté que pendant 10 heures...

### [Le Nogentais 09/08/1908 - Chronique du tramway – Lignes malchanceuses](#)

Est-ce pour donner raison à M. Filleul ou pour imiter le ministre inaugurateur ? Mystère. Toujours est-il que nos tramways ne sont pas sérieux, pas plus celui de Brou à Nogent que celui d'Angerville à Chartres. Par comparaison, nous sommes encore mieux partagés, car nos voisins de Beauce en sont à leur quatrième ou cinquième accident marquant.

L'autre jour, c'était un train à qui il prenait fantaisie de dérailler en terrain plat, à une vitesse de 20 kilomètres seulement à l'heure, sans que l'enquête ait pu faire découvrir aucun obstacle ni aucune cause ; et ce n'était pas un déraillement pour rire : la locomotive était culbutée et presque tous les wagons sortis de la voie.

Vendredi, c'était un wagon seulement qui quittait les rails en gare de Sours ; impossible de lui faire entendre raison.

Samedi, c'était un motocycliste qui, en sortant de Chartres, allait donner dans le fourgon et était grièvement blessé. Et à ce propos nos confrères font une remarque qui nous prouve que l'administration se moque du monde sur le tronçon de la Beauce comme sur celui du Perche. Pendant toute la durée des travaux, il y avait, au haut de la côte où s'est produit l'accident, une pancarte invitant à faire attention au tramway ; mais, maintenant que celui-ci marche, la pancarte est enlevée. Ca « dégotte » notre Pasd'eau-la Plante.

A Nogent, nous ne sommes pas aussi avancés (ça tire sur la Bretagne) : nous n'étions dimanche qu'à la deuxième panne sérieuse. En gare de Trizay, à midi, le tramway a éprouvé le besoin de sortir des rails qui lui chauffaient trop les pieds, et on n'a pu le remettre dans le bon chemin qu'après huit heures d'efforts qui se sont traduites par un retard identique, de sorte que les Nogentais qui comptaient faire par le train d'une heure et demie leur promenade dominicale durent attendre après 8 heures du soir l'arrivée du train de midi.

Un témoin nous racontait que c'était chose tout à fait naturelle, étant donnée la construction des voies. Aux bifurcations les aiguilles laissent bâiller les rails, paraît-il, et les roues s'engagent dans l'ouverture ; ce n'est pas plus difficile que ça...

Quant à la traversée de Nogent, elle est toujours aussi agréable pour les voitures : un carrossier a déjà remplacé vingt et quelques essieux, et les charrons sont dans la jubilation. Si les intéressés veulent bien nous y aider, nous pourrions rouvrir notre rubrique, et au millièmè accident – car la centaine est depuis longtemps dépassée – nous ne ferons pas une croix, mais nous organiserons une souscription pour qu'on en offre une à l'ingénieur ; M. Barthou a bien dit qu'il l'avait largement méritée.

Un dernier mot pour montrer que Nogent à toutes les faveurs : le 30 août, aura lieu à Beaumont une grande fête qui nécessitera la mise en marche de trains spéciaux ; il y en a naturellement de Brou à Beaumont ; mais pensez-vous qu'il en part un de Nogent ? Vous seriez trop content ! Est-ce que Beaumont nous intéresse ?

G. FAUQUET

A Propos du déraillement de dimanche, nous avons reçu d'un de nos abonnés, resté en panne à Brou et qui n'a pas même pu obtenir le remboursement intégral de son retour, une protestation sur laquelle nous reviendrons dimanche prochain.

#### Le Nogentais 16/08/1908 - Choses locales – Question d'hygiène.

Ce tramway, dont la création a été si difficile, qui n'est, paraît-il, pas encore terminé, est appelé à défrayer presque chaque semaine le chroniqueur local. Non seulement, comme nous l'avons appris, ses heures d'arrivées et de départ sont des plus fantaisistes, c'est-à-dire qu'il part et arrive un peu à la grâce de Dieu, ni plus ni moins qu'une vulgaire patache : encore, de mémoire de gens, toutes les voitures que nous avons vu circuler autrefois à Nogent partaient et arrivaient à l'heure ; mais chaque employé croirait s'abaisser s'il n'était arrogant comme un beau diable. Des accidents, n'en parlons plus, c'est une affaire enterrée ; on enterrera de même tous ceux qui auront la malchance de se mettre sous les roues. Sauve qui peut ! c'est votre affaire !

Mais voilà qu'on lui reproche bien d'autres méfaits à ce malencontreux tramway. La question d'hygiène, déjà si négligée dans notre ville, au point qu'il y a des quartiers comme Saint-Jean où, notamment à l'époque des vacances, toute une population de touristes vient se fixer ; dans ce quartier *déshérité entre tous*, jamais le tombereau municipal n'arrive pour enlever les ordures. Les gens de ce quartier sont même sérieusement décidés à former une plainte pour réclamer contre cet état de choses par trop injuste... Mais nous voilà loin du tramway, revenons y. Tout son parcours a totalement bouleversé l'état ordinaire des choses. Depuis sa construction, on peut même dire que jamais on n'a pu obtenir la propreté dans les rues qu'il traverse. C'est demeuré à l'état de formation, à l'état chaotique des premiers jours. En pourra-t-il être autrement ?

Comment désormais exiger un balayage sérieux comme autrefois ? Doit-on ou non balayer dans ces rails ; les gens ne savent comment faire et chacun s'empresse de ne rien faire. C'est le passage du tramway, ce n'est pas la rue. Comment aussi aligner devant sa porte des jolis tas d'ordures le jour du balayage ? Rue Saint-Hilaire, ils ont eu une véritable idée de génie : porter ces ordures à la maison d'en face. Charmant, mais ceux-là d'en face la trouvent mauvaise. Beaucoup ont déjà réclamé ; certains ont même expressément défendu qu'on vînt ainsi agrémente leur porte. Que chacun garde ses ordures. D'accord. Mais le tramway y oblige. Les voisins lésés n'entendent point raison. On y emploie même, paraît-il, la ruse ; c'est-à-dire que c'est au beau milieu de la nuit ou fort tard que se fait le méfait. On vous apporte cela à votre porte à la sourdine, et le matin vous trouvez le bouquet. Vous croyez que c'est amusant pour ces voisins-là de voir ainsi agrémente le devant de leur porte de l'ordure d'en face, sous prétexte que le tramway passe et qu'on ne peut plus y faire des tas comme autrefois ?

Voici en effet un état de choses qui mériterait être étudié. C'est que chacun garde ses ordures, ce qui n'est pas possible, ou qu'on ne les sorte plus qu'au moment du passage de la voiture. De tout cela il n'est pas bien difficile de s'en sortir. Voilà encore un cas que certes des émules du projet d'un tramway n'avaient pas pensé.

Ah, si on pensait à tout !

A. FILLEUL

#### Le Nogentais, le 23/08/1908 - L'arrêt de Pados

En voilà bien d'un autre. Le poteau du tramway indiquant que l'arrêt de Pados est à la Plante a disparu. Les promeneurs l'ont vainement cherché dimanche, et cette suppression clandestine a donné lieu à de nouveaux mécomptes.

Faute de savoir si le tramway allait s'arrêter à Pasd'eau où à la Plante, les plus prudents ont préféré revenir à pied ; d'autres ont réussi, paraît-il, à obtenir l'arrêt sur l'emplacement de l'ancien poteau.

Bref, c'est une organisation parfaite, dont le public est on ne peut plus satisfait.

Sur le tramway

Le public est informé que depuis le 21/08/1908 les gares de Nogent (ville), Trizay, Vichères, Beaumont, Miermaigne, Luigny, Moulhard, Unverre et Brou (Etat) sont ouverts aux transports à grande et petite vitesse.

### Le Nogentais, le 16/08/1908 - Chronique du tramway – PLAINTES SUR TOUTE LA LIGNE

La rubrique du tramway n'est pas près de chômer, si nous en jugeons par les multiples doléances qui nous parviennent de toutes parts.

Liquidons d'abord l'arriéré :

Lors de la panne de l'autre dimanche, un de nos abonnés de l'Orne, M. de V.... , resté en souffrance à Brou et obligé de revenir par le train de la Loupe, réclama la moitié de la somme qu'il avait payée pour l'aller et retour, puisqu'on ne lui avait fait faire que la moitié du trajet.

Le chef de l'exploitation lui fit répondre qu'on lui *accordait* une détaxe de 2 fr 70 au lieu des 3 fr 35 qui lui étaient dus, ce que refusa du reste le voyageur, qui abandonna la somme à la compagnie par une lettre dont voici la conclusion :

« On sait maintenant à quoi l'on s'expose en usant de ce mode de locomotion, et que c'est par la voie judiciaire seule que les voyageurs lésés devront faire valoir leurs droits ; ce qui devra arriver souvent, à en juger par de pareils débuts ! »

Notre correspondant ne croyait pas si bien dire : la Compagnie est effectivement en procès avec un propriétaire de Nogent, une des onze victimes du bon plaisir du conducteur qui, comme nous l'avons raconté, laissa sur la route, malgré leurs signaux et leurs demandes, les voyageurs munis de leur billet de Trizay pour Nogent, coupable d'avoir commencé le trajet à pied après une attente de deux heures.

La voie judiciaire est si bien la seule sur laquelle on doit s'engager que la Compagnie n'a *même pas répondu* aux autres voyageurs qui demandaient au moins une indemnité pour ce préjudice qui leur était volontairement causé. Du moment qu'elle voit qu'on hésite à lui faire un procès pour quelques sous, la Compagnie ne daigne même pas faire acte de politesse en vous accordant une réponse.

Ce procès revenait pour la seconde fois à la justice de paix samedi dernier ; mais l'absence du juge a naturellement retardé la solution.

Nous n'en finirions pas si nous voulions seulement énumérer les plaintes dont nous sommes assaillis. Il nous faut faire un tri et mettre au premier rang de notre choix la petite aventure arrivée vendredi matin au comte de X..., habitant près de Nogent, qui, après les signaux réglementaires, prenait le train à l'arrêt de Coutretot.

A peine installé, il demanda un aller et retour pour Nogent à l'employé, qui lui fit cette réponse stupéfiante : « Vous perdez votre droit au billet d'aller et retour du moment où vous avez mis le pied dans la voiture ( ! ). » Il fallait, paraît-il, demander l'aller et retour avant de monter. Aussi engageons-nous les voyageurs qui se tiennent auprès des poteaux d'arrêts à se munir d'une pancarte portant ces mots en caractères d'affiches : « Je demande un aller et retour. »

On ne se moque pas du monde plus agréablement. Pourtant la réponse faite l'autre dimanche à un garde des environs n'est pas mauvaise non plus. Il avait pris à Coutretot le train qui resta huit heures en panne à Trizay. Comme il venait à Nogent, il demanda le remboursement de son billet, puisqu'on ne pouvait le conduire plus loin. « Mais, monsieur, lui répondit-on, vous n'avez droit à rien. Nous ne refusons pas de vous transporter ; sitôt la machine remise sur la voie, vous pourrez reprendre le train ! » Et il vint à pied à Nogent et s'en retourna de même, ayant économisé, sinon son argent, au moins une bonne partie de son après-midi...

Et cette dernière réplique, faite l'autre semaine à un Nogentais, vaut aussi la peine d'être savourée. Voulant descendre, toujours à cet arrêt de Coutretot, il prévint quelques minutes avant l'employé qui lui dit : « vous ne pouvez pas descendre maintenant à un arrêt facultatif, il fallait prévenir au départ. » Et il dut, bon gré, mal gré, continuer jusqu'à Vichères. Mais par contre, une jeune fille de Nogent, qui l'autre samedi s'était prêtée à ces chinoiseries en prévenant au départ de Nogent, fut naturellement oubliée dans le train, et ses appels ne furent entendus qu'au moulin de la Sorie, à la porte de Vichères, de sorte qu'elle dut faire à pied les kilomètres dont on lui avait généreusement fait cadeau...



Ce qui nous console, c'est que sur la ligne Angerville-Chartres les voyageurs sont logés à la même enseigne, et les journaux chartrains se font également l'écho de leurs récriminations.

Aussi trouvons-nous tout à fait juste la déclaration que faisait samedi au chef de l'exploitation un de nos compatriotes lésés.

« Je crois, lui disait-il, que vous avez envie d'exploiter non seulement la ligne, mais surtout vos clients. »

Ce sera pour cette fois, le mot de la fin.

G. FAUQUET .

### Le Nogentais, le 22/11/1908 – Et notre tramway ?

Il y a longtemps que nous n'en avons parlé, et ça manque à plusieurs de nos lecteurs. Eh bien, ne leur déplaise, nous avons autre chose que des critiques à lui adresser aujourd'hui.

D'abord l'arrêt au Pâté est chose décidée en principe. On dit que la Compagnie l'a accordé pour faire plaisir à M. Filleul, qui pourra ainsi mieux surveiller son amour de tramway.

Ensuite, l'affreux petit édicule de la place de la Gare a disparu pour faire place à un successeur qui n'est pas encore fini, mais qui a déjà de loin des aspects de nougat tout à fait alléchants ; briques roses et crème délicieusement entrelacées : on en mangerait, madame.

Deux petits bravos, donc, pour le tramway. Mais pourquoi faut-il qu'il nous les gâte par des cocasseries du genre de celle-ci :

On sait que sur toutes les Compagnies les billets d'aller et retour bénéficient d'une réduction ; au tramway, c'est le contraire, ils bénéficient d'une augmentation.

Vous croyez que c'est une charge et que le pis qu'on puisse faire c'est de payer le prix de deux billets simples.

- Mais non, vous dis-je. Allez-vous en rendre compte en prenant un billet pour Vichères. Vous payerez un sou de plus pour l'aller et le retour que pour l'aller et le retour séparés.

Ce sont de ces choses qu'il faut voir pour les croire, mais c'est encore facile puisque ça ne coûte qu'un sou.